

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 10.

Montréal, Octobre 1901.

50 cts par an.

## LE BON PAUVRE

Ah ! je sais que la vie est un banquet suave,  
Une longue fête pour vous ;  
Vos chants toutes les nuits m'éveillent dans ma cave :  
Frères, je ne suis pas jaloux.

Dieu n'a-t-il pas placé sur les cimes sereines  
Le beau cèdre au riche manteau,  
Et le long des torrents, courbé sous leurs haleines,  
Le pâle et frissonnant roseau ?

Malheur au pauvre aigri qui de sa lèvre torse  
Où flotte une écume de fiel,  
Insulte à la justice, à l'amour, à la force  
De ce Dieu qui créa le ciel !

O Christ ! devant ton front que les épines ceignent,  
Je bénis mon sort et ta loi.  
N'as-tu pas dit : " Heureux celui dont les pieds saignent  
Sur les ronces derrière moi ? "

Il faut que l'homme souffre en son corps, en son âme ;  
Mais une larme est un trésor.  
Les pauvres brilleront au ciel comme une flamme,  
Et tiendront une palme d'or."

Mon pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle,  
Reste vide après tant de coups...  
Mais que j'aie une larme à mon heure mortelle,  
O Christ, à verser sur tes clous !

## Une Page de la Vie Réelle

Quand je connus Alexandrine B\*\*\* c'était une enfant remarquable par son intelligence et sa beauté. Sa jolie figure encadrée de soyeux cheveux blonds, l'air de candeur et d'innocence qui rayonnait sur son visage, son jeune âge, ses heureuses prédispositions, tout s'alliait en elle pour en faire une de ces petites créatures qui semblent avoir un lien de parenté avec les chérubins qui habitent le grand ciel bleu.

A cette époque, Alexandrine était âgée de huit ans et fille unique. Aussi, ses parents l'adoraient - ils et lui accordaient-ils trop volontiers, peut-être, tout ce qu'elle désirait. Son père, un habile plombier-couvreur, gagnait un fort salaire. Sa mère était réputée bonne ménagère et faisait tous ses travaux seule. Cependant, ils vivaient au jour le jour, et ne pouvaient économiser un sou. Ils dépensaient sans compter, sans songer à l'avenir, et vous le savez, le manque de prévoyance est toujours puni.

..

C'était, selon l'expression populaire, une maison bien montée que celle de Pierre B\*\*\*. Le salon renfermait un piano, les tentures étaient d'une certaine richesse, les meubles étaient luxueux, mais ce n'était pas en rapport avec leur condition. Ils avaient acheté ces articles de ces nombreux agents qui pululent dans les villes et qui causent un tort inappréciable, surtout au peuple, en lui offrant des objets à des conditions qui paraissent faciles. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que ce système d'achat à la semaine ou au mois est désastreux, parce qu'il incite à prendre des obligations aude-sus de ses moyens et parce que les articles sont vendus à des taux onéreux. De plus, si le pauvre travailleur manque un jour d'ouvrage, s'il devient malade, invalide, ou s'il meurt, les objets, dans bien des cas, lui sont enlevés et ses épargnes, par le fait même, sont perdues sans retour.

C'est par de semblables moyens qu'on implante, parmi la population, ces idées de luxe qui lui font perdre l'habitude d'économiser. Aussi, quand arrive la vieillesse ou la maladie, quand les forces manquent ou que la vitalité s'en va, le malheureux père de famille qui ne peut plus travailler, qui n'a pas amassé dans les jours d'abondance, est réduit à la mendicité et meurt souvent à l'hospice ou à l'hôpital.

Qui osera dire qu'il n'aurait pas été mieux

de placer cet argent dans une bonne société de bienfaisance où il l'aurait retrouvé aux jours d'épreuves ?

..

Or, pour terminer mon histoire, un jour que Pierre B\*\*\* travaillait sur un toit, il fit un faux pas et tomba sur le sol. On le releva pantelant et il ne survécut que quelques heures.

En apprenant cette nouvelle, son épouse fut foudroyée. Des voisins s'occupèrent de l'enterrement de son malheureux mari et l'assistèrent pendant quelque temps, mais elle comprit qu'elle ne pouvait vivre longtemps ainsi et qu'il lui fallait travailler pour subsister. Le douloureux choc qu'elle avait reçu avait miné sa santé et le labeur pénible auquel elle fut contrainte de se livrer la conduisit au tombeau en peu de temps.

Aussitôt après la mort de ces deux infortunés, les marchands propriétaires du mobilier, en grande partie payé, enlevèrent ce qui leur appartenait de droit ; en sorte qu'il ne resta que peu de chose à la jeune orpheline. De fait, elle se trouva sur le pavé, sans le sou.

Alexandrine n'avait que deux ou trois parents dans la ville, l'un d'eux sembla avoir pitié d'elle, il fit vendre ce qui restait, empocha le produit, emmena l'enfant chez lui et s'en fit une servante. Un jour, il avertit l'infortunée Alexandrine qu'il n'était pas assez riche pour la nourrir plus longtemps et il lui signifia qu'elle eut à se trouver de l'emploi. Il la plaça dans une manufacture, ce cauchemar des enfants pauvres. Elle n'était pas habituée à ce dur travail et sa faible constitution se prêtait mal à ce nouveau genre de vie. Ne pouvant résister, elle s'enfuit.

Inutile d'ajouter d'autres détails. Elle était jeune, elle était jolie, le plaisir en fit sa proie. De chute en chute, elle finit par la prison.

..

Braves lecteurs, rejetez loin de vous ces idées de luxe, ce qu'on nomme vulgairement *l'envie de paraître*. Pratiquez la stricte économie, enseignez-la à vos enfants, lesquels vous devez élever selon vos moyens. Habillez-vous modestement, procurez-vous quelques distractions honnêtes, mais ne dépendez pas pour des liqueurs et des objets de luxe, des sommes suffisantes pour assurer votre vie et vous procurer du pain plus tard, ou bien pour donner une instruction chrétienne et solide à vos enfants et les mettre à l'abri de la misère et du vice.

ADAM MIZARE.

## Les Membres du Bureau Exécutifs

M. S. D. VALLIÈRES

*Directeur de l'Alliance Nationale.*

L'élection de M. Charles Duquette au poste d'inspecteur de l'Alliance Nationale et sa résignation comme directeur de notre Société ayant nécessité la nomination de son remplaçant, le Bureau Exécutif, fidèle à la sage ligne de conduite qu'il s'est tracé, a cru devoir appeler à cette charge importante et honorifique, M. S. D. Vallières, homme d'une grande expérience dans les affaires financières et un mutualiste qui a

Pour reconnaître ses réels mérites, ses concitoyens lui ont confié plusieurs charges publiques importantes, entre autres, celles d'échevin de la ville de Saint Henri, d'échevin de la ville de Montréal, et de président de la Société des épiciers de Montréal.

Partout, M. Vallières a su confirmer la réputation de parfaite intégrité qu'il s'était acquise, et nous sommes convaincus que l'Alliance Nationale ne pourra que bénéficier de sa présence dans la direction.

## UN COUPABLE TROP INNOCENT

*M. le Président du tribunal correctionnel.* — Prévenu, avez-vous déjà été condamné ?

*Le prévenu.* — Oui, mon président ; j'ai été deux fois condamnés... par les médecins.

*Le président.* — Il ne s'agit pas de cela. Avez-vous déjà été poursuivi ?

*Le prévenu.* — Oui... par des gamins qui m'ont jeté des pierres.

*Le président.* — Vous ne comprenez pas ! Je vous demande si vous avez déjà été arrêté ?

*Le prévenu.* — Certainement, j'ai été plusieurs fois arrêté... par des embarras de voitures.

*Le président.* — Vous avez été aussi arrêté comme voleur, et condamné pour tel.

*Le prévenu.* — Pour *Tel ? Guillaume Tell ?*... vous voyez bien que c'est pas mon nom ; j'ai été innocemment condamné pour un autre.

Le tribunal, trouvant ce coupable trop innocent, le condamne au maximum.



M. S. D. VALLIÈRES.

déjà rempli les fonctions de directeur dans la Société des Artisans canadiens-français de Montréal.

Ce choix, qui nous honore encore plus que le distingué confrère qui en est l'objet, sera, nous n'en doutons pas, fort bien vu des sociétaires en général, et nous devons des remerciements et des félicitations au bureau qui l'a fait.

Le nouveau titulaire est né à Sainte-Rose et est âgé de quarante six ans.

Après avoir suivi un cours d'école élémentaire, il se lança dans le commerce, puis dans la construction. Ses qualités sérieuses et son esprit entreprenant le servirent à merveille et il arriva rapidement à la fortune.

Nulle maladie ne précéda la mort de Fontenelle. Neuf jours avant, il sentit une diminution considérable dans ses forces, et prévint son extinction par les devoirs de l'honnête homme et du chrétien : elle fut néanmoins beaucoup plus lente qu'il ne l'avait prévu ; ce qui lui fit dire trois jours avant sa mort : " Je ne croyais pas faire tant de façons avant de mourir." Toujours philosophe, et en possession de tous ses sens, il réfléchissait sur son état comme il l'aurait fait sur celui d'un autre ; et on eût dit qu'il observait un phénomène. *Voilà*, dit-il, étant très près de sa fin, *la première mort que je vois* ; et son médecin lui ayant demandé s'il souffrait et ce qu'il sentait : *Je ne sens, dit-il, autre chose qu'une difficulté d'être.*

## Les Petits Sacs de nos Grand'Mères

Aujourd'hui, on cherche, à grand bruit, la solution de la question des loyers ; on fait, autour de ce problème si simple, une agitation factice.

Pourquoi tout ce cliquetis ?

La solution qu'on a l'air de chercher est toute trouvée, et depuis longtemps.

On découvre l'Amérique en 1901, alors qu'elle l'est depuis 1492, c'est à dire depuis bientôt quatre siècles.

Où plutôt, on aspire à la découvrir, car depuis qu'on parle des loyers sans rime ni raison, nul n'a encore eu le bon sens ou le courage — il faut l'un et l'autre — de proposer la vieille solution de nos grand'mères.

..

Et c'en était une, je vous en réponds : solution de tous les temps et de tous les lieux, comme vous allez voir.

Le procédé était des plus simples et des moins coûteux ; aujourd'hui encore, il est, comme exécution matérielle, à la portée des bourses les plus modestes.

Comme idée morale, comme force de volonté surtout, c'est un autre affaire.

Nos braves aïeules confectionnaient de leur propres mains, avec quelques morceaux de toile rousse ou quelques débris de vieux bas — le choix de l'étoffe était indifférent — cinq ou six petits sacs qu'elles étiquetaient ainsi :

- No. 1. Loyer ;
- No. 2. Chauffage et éclairage ;
- No. 3. Blanchissage et entretien ;
- No. 4. Nourriture ;
- No. 5. Education des enfants ;
- No. 6. Aumônes et menues dépenses.

J'ai vu, "de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu," ces petits sacs. Ils avaient fait grand usage, et la couleur en était un peu passée.

L'étiquette même était devenue presque illisible ; mais ma grand'mère les savait par cœur, et elle y mettait à l'aveuglette, sans se tromper, les pièces de quinze et de trente sous, les petits écus de trois francs et les gros écus de six livres.

..

Car c'est ainsi qu'on en usait, et la pratique des petits sacs n'exigeait pas plus de malice.

Quant le chef de famille apportait sa journée, sa semaine, sa quinzaine, son mois, etc., suivant qu'il était journalier, ouvrier, employé, petit rentier, la maîtresse de maison faisait immédiatement la répartition.

Chaque petit sac recevait sa part proportionnelle, et le loyer, qui avait généralement le No. 1, n'était jamais oublié.

Je ne dis pas que dans le courant du mois il ne s'opérait pas, entre les petits sacs, quelques légers virements ; mais ce n'était jamais qu'à titre provisoire.

Tout virement était considéré comme un emprunt de sac à sac, emprunt qu'il fallait impérieusement rembourser avant l'échéance du mois, de manière à ce que chaque petit sac eût toujours son contingent au complet.

Tout compte courant se soldait "fin courant," comme on dit à la Bourse.

..

Il me semble voir sourire certains de mes lecteurs ; oui, la comptabilité de nos grand'mères était simple, enfantine même ; mais à côté de ce mécanisme primitif, examinez un peu l'énergique volonté qui en était le moteur.

Pour maintenir le petit budget domestique ainsi équilibré, il fallait se refuser courageusement bien des choses.

La tentation était là : c'était surtout le sac du loyer qui, ne se vidant que tous les mois, était toujours au quart, à moitié, aux deux tiers plein.

Il aurait été si facile d'y puiser — sous forme de virement, comme je le disais tout à l'heure ; — mais l'expérience avait appris à nos grand'mères que le remboursement est beaucoup plus difficile que l'emprunt, et elles avaient le courage d'emprunter peu ou pas au petit sac du loyer.

Je recommande aux déclamateurs à vide et aux économistes à faux la pratique simple, enfantine des petits sacs. Qu'ils en essaient, et ils m'en diront des nouvelles.

Mais — qu'on ne l'oublie point — l'usage des sachets de toile n'est rien : c'est le corps du procédé, et le procédé à une âme.

La conscience, le sens de l'honnêteté, le sentiment du devoir, la volonté, la force morale, l'amour du travail et la persévérance dans le bien, tout cela c'est l'âme des petits sacs de nos grand'mères.

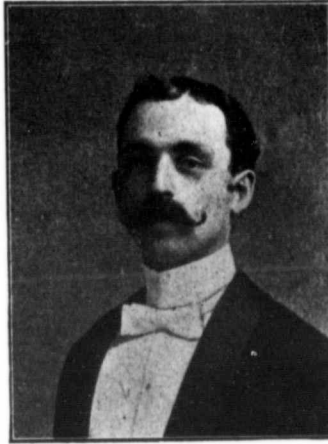
(*La Petite Presse.*)

Un grand seigneur ignorant, voyant un jour Descartes qui faisait bonne chère, lui dit : "Eh ! quoi, les philosophes usent-ils de ces friandises ? — Et pourquoi non ? lui répondit-il ; vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorants ?"

## Lauréats du Dernier Concours



M. H. L. SHOONER,  
Sb. P. G.,  
*Cercle Pierreville, No 80.*  
Prix d'honneur (6e division) :  
Une montre en argent.



M. G. D. BOURRET, S.F.,  
*Cercle Delorimier, No 112.*  
Grand prix d'honneur : Une Montre en or.



M. J. H. CHARLEBOIS,  
Sb. P. G.,  
*Cercle N.-D. de Hull, No 64.*  
Prix d'honneur (3e division) :  
Une Montre en argent.

### Comment on doit Travailler

Il y a parmi nos lecteurs un grand nombre de jeunes gens qui aspirent à commencer bientôt ou qui viennent de commencer leur carrière intellectuelle, sous une forme ou sous une autre, dans la littérature, la prédication, la médecine, ou toute autre vocation dans laquelle leur faudra tirer le meilleur parti possible de leurs talents comme écrivains et comme penseurs. Le nombre de ces jeunes gens qui croyaient que le *gin* et le génie avaient entre eux une relation occulte, que faire une vie de bohème était essentiel aux succès artistiques et littéraires, a bien diminué depuis vingt ans, Dieu merci. Mais il y a encore de très jeunes gens qui s'imaginent qu'un certain laisser-aller dans la vie et dans les manières — qu'ils qualifient d'indépendance — le mépris de toutes les conventions sociales, le dédain de toutes les habitudes régulières, sont des qualités qu'ils doivent cultiver — parce que quelques grands génies ont eu ces travers. Pourtant, s'il est une chose qu'un jeune homme doit acquérir de bonne heure, c'est la conviction qu'il n'est pas un génie. Car s'il est persuadé du contraire, il a mille chances contre une de se tromper, et s'il est un génie, qu'il se rassure, tout le monde le saura avant lui. On



M. J. E. RONDEAU,  
*Cercle Champlain, No 108.*  
Prix d'honneur (2e division) :  
Une Montre en argent.

a défini le génie de plusieurs manières; on a dit: le génie n'est qu'une grande persévérance — une grande patience — une grande ardeur. On a dit aussi: le génie c'est

la faculté de se laisser conduire. Les dons naturels sont bien variés, mais le génie de travailler sérieusement quatre heures sur vingt-quatre, voilà le génie qui a fait progresser les sciences et qui a changé le monde.

Il est donc de la plus grande importance de savoir travailler. Pour cela il faut d'abord savoir diviser l'emploi de son temps. C'est ce qu'entendait lord Bacon lorsqu'il disait que "choisir son temps, c'est sauver du temps." Nos meilleurs écrivains,

ceux qui nous donnent les meilleurs ouvrages, ont pour habitude d'assigner à chaque période de la journée un certain travail, sauf les circonstances imprévues. Certains orateurs n'ont pas cette louable coutume: ils diffèrent jusqu'au dernier moment la préparation de leurs discours, puis ils les composent au plus vite. Notre règle devrait être d'abord de nous conserver dans une condition morale et physique telle que nous puissions dominer toutes nos facultés; ensuite de nous habituer à persévérer dans notre travail, avec modération, laissant les découragements à ceux qui les aiment ou qui ne sont pas assez forts pour les surmonter.

## De l'Examen Médical

Il est un fait reconnu, en assurance sur la vie, c'est que de l'examen médical subi par l'assuré dépend le risque encouru par les compagnies d'assurance et par les sociétés de bienfaisance.

A cet effet, il est de toute nécessité que les médecins chargés d'examiner les sujets soient compétents et offrent toutes les garanties de connaissances que l'on exige d'eux dans l'accomplissement de leurs obligations. Grand nombre de médecins, grâce à une longue expérience dans cette partie de la médecine, peuvent juger, à première vue, si un sujet remplit les conditions d'un bon risque, mais, d'un autre côté, il existe un groupe plus considérable de médecins qui n'ont pas eu l'avantage d'exercer d'une manière particulière cette spécialité du médecin-examineur.

C'est surtout à ce dernier groupe de médecins que s'adressent les quelques remarques suivantes. Je sou mets à la considération des médecins-examineurs des sociétés de bienfaisance, et en particulier aux médecins de l'Alliance Nationale, quelques notes propres à les aider dans le choix des candidats qu'ils sont appelés à examiner. Je les prends un peu au hasard, telles qu'elles se présentent à ma pensée, avec l'espoir, cependant, qu'elles seront utiles à ceux qui voudront bien les lire.

Nos médecins-examineurs voudront bien se rappeler que l'Alliance Nationale les considère comme les gardiens de ses intérêts moraux et matériels, et qu'elle se repose sur la fidélité qu'ils apporteront dans l'exercice de leur fonction, pour assurer sa sécurité et sa solvabilité. Leur zèle et leur dévouement doivent être proportionnés aux responsabilités contractées, car les obligations que l'Alliance Nationale contracte sont de beaucoup plus onéreuses que celles encourues par les compagnies régulières sur la vie : les médecins sont appelés à protéger la caisse de dotation et la caisse des malades. De plus, dans les cas d'une invalidité absolue et d'un caractère permanent, il nous faut payer aux membres qui en sont atteints la moitié du montant que comporte leur certificat de dotation. En considération de cette double responsabilité, il sera donc nécessaire d'exercer la plus grande précaution possible dans le choix des membres. Ayons toujours en vue que la meilleure preuve de sécurité et de stabilité pour une société est de montrer un faible pourcentage de morta-

lité et une forte réserve. C'est une annonce plus efficace que tous les plus beaux discours que l'on peut prononcer sur la fraternité et la mutualité. Si la mortalité est élevée et les malades nombreux, on est certain alors que la réserve faiblira et qu'un déficit sera constaté dans les caisses des malades des cercles. L'on ne pourrait, dans ces circonstances, tenir responsable de cet état de choses l'administration financière d'une société, mais bien le département médical. Ce sont les médecins-examineurs qui deviennent garants de la bonne administration de ce département. Le Bureau-Exécutif doit s'occuper de l'administration en général. A cet effet, il recueille un peu partout certaines données que lui fournit l'expérience acquise par les assurances sur la vie et les sociétés de bienfaisance. Si, dans un des départements à administrer, il se commet des erreurs graves, il en résulte un vice d'organisation qui conduit à une perte certaine toute corporation qui ne prend pas les précautions suffisantes pour prévenir ces désastres. C'est aux médecins-examineurs qu'est confiée la partie la plus importante de la mutualité : la vie de ses membres. Si la partie médicale est négligée, il en est fait de la corporation mutuelle ; elle serait destinée à disparaître dans un avenir prochain et à ne laisser que de tristes souvenirs.

Tout en étant judicieux dans le choix des candidats, il ne faudrait pas les refuser sans cause appréciable, car alors il leur est fait un tort matériel considérable. Lorsqu'ils demanderont ailleurs de l'assurance, il leur faudra déclarer que déjà ils ont été refusés, et ce fait amoindrira considérablement leurs chances d'admission.

Le médecin devra se rappeler que son rôle d'examineur n'est pas le même que celui qu'il exerce dans la pratique privée. Dans son cabinet, il ne rencontre que des personnes qui souffrent et qui ne demandent qu'à guérir, tandis que lorsqu'il agit comme examineur, il interroge des personnes en santé ou qui cherchent à insinuer qu'il n'y a rien de nature à empêcher d'assurer leur vie. En conséquence, le médecin-examineur doit être bien prudent lorsqu'il enregistre les réponses des candidats. Sans faire trop de zèle, il verra cependant à ce que ces réponses soient complètes et claires.

Avant de procéder à l'examen médical, il est bon que le médecin examineur s'entretienne quelques instants avec le candidat, afin d'avoir l'opportunité de faire un examen physique de celui qui veut s'assurer. A cet

effet, que le sujet soit placé à la lumière afin qu'il soit bien en vue. Que l'on examine bien la figure afin de s'assurer si celle-ci ne présente pas une apparence exsangue ou apoplectique, ce qui, dans l'un ou l'autre cas, ne parle pas en faveur du candidat.

Que l'on observe son apparence générale, la couleur de la peau, la taille, le poids, la position prise, les gestes, la voix, la respiration ; ce sont autant de faits qui aideront dans la décision à prendre. Le médecin physionomiste peut, dans cet examen d'ensemble, se faire une idée de la valeur de l'assuré.

Dans le cours d'une conversation préliminaire, il est bon de s'assurer que le candidat que l'on examine est bien le candidat qui désire entrer dans la société. Les cas de personnification sont rares dans la mutualité, mais n'empêche pas que la chose est déjà arrivée et qu'il est prudent d'être prêt à toute éventualité. A cet effet, les officiers de la société devraient remettre une carte d'identification au médecin, afin que celui-ci puisse comparer.

Pour subir son examen, le candidat devra être seul avec le médecin. C'est le bon moyen de lui inspirer confiance et de le mettre plus à l'aise, s'il a à confier quelque secret tant dans son histoire personnelle que dans celle de sa famille.

Il arrivera souvent au médecin-examineur d'avoir à user de diplomatie. A l'examen médical, il se rencontre des sujets nerveux que la moindre question embarrasse ; d'autres sont d'une irritabilité qui frise l'insolence et qui ne comprennent pas pourquoi certaines questions leur sont posées. C'est alors qu'il faut avoir du tact pour rassurer le premier et calmer le second, en leur faisant comprendre que ce n'est pas par plaisir mais bien par nécessité que l'on exige certains détails qui peuvent paraître insignifiants, mais qu'une longue expérience rend nécessaires et importants.

Il est à espérer que le médecin-examineur ne se laissera jamais guider par aucune considération d'ordre personnel, par aucune amitié ou par aucune relation de parenté, dans le but de faire admettre des candidats douteux.

Le médecin-examineur posera clairement et distinctement au candidat les questions de l'examen médical. Si l'assuré a des doutes ou ne comprend pas bien l'idée ou le sens de la question, il est du devoir du médecin de la lui expliquer, afin que plus tard il soit impossible de plaider ignorance.

Que l'écriture soit bien lisible et faite de la main du médecin lui-même. Si, dans le cours de l'examen, le médecin est obligé de faire des corrections et des rectifications, que ces dernières soient toujours initiales.

Le médecin verra à éviter tous les termes équivoques ou généraux qui, loin d'aider, sont souvent une source d'embarras. Comment voulez-vous que le médecin reviseur puisse porter son jugement lorsqu'il rencontre les formules suivantes : " Je ne sais pas, " mortes en couches, de misères, de chagrin, d'un effort ".

Que l'on se rappelle qu'aucun examen ne peut être accepté à moins que tout doute sur la nature morale, intellectuelle et physique de l'appliquant ne soit clairement défini. Pour cela, il faut que toutes les réponses soient claires et précises, que l'histoire personnelle soit établie d'une manière irréprochable et que dans l'histoire de famille l'on ne rencontre aucune tendance héréditaire. C'est le moyen d'éviter des embarras à l'Alliance Nationale et à ses membres.

Les noms et prénoms des candidats doivent toujours être donnés au long ; il en est de même pour la désignation des bénéficiaires.

Il ne faut jamais demander au candidat de signer son engagement ou ses déclarations personnelles ou celle de sa famille, à moins de lui faire lire ce qu'il doit signer ; c'est le moyen d'éviter que plus tard il ne plaide ignorance de ses déclarations.

Si le médecin-examineur est satisfait des déclarations personnelles et des antécédents héréditaires du candidat, il doit alors procéder à son examen médical. En conséquence, il doit inviter l'assuré à se dépouiller de ses vêtements. Le sujet déshabillé permet d'avoir de vue l'ensemble du corps et fait voir l'apparence de la peau. Il facilite l'auscultation, la percussion du cœur, des poumons et des autres viscères. De plus, il a pour effet de donner exactement la taille, le poids et les mesures générales du sujet.

Que le médecin ne se contente pas seulement d'ausculter ou de percuter les organes du thorax, que la cavité intestinale soit palpée, souvent l'on y rencontre des choses intéressantes.

Lorsque l'on constate l'existence de maladies constitutionnelles et que l'on n'est pas satisfait des explications qui sont données par le candidat, il est bon dans ce cas de se mettre en communication avec le médecin traitant lui faisant part de vos observations

et lui demandant de vous renseigner et de vous aider dans la décision à prendre.

Si le médecin-examineur a des doutes sur la valeur morale ou physique d'un candidat, il doit en toute circonstance en donner le bénéfice à la société, de même que si l'on a raison de croire qu'un assuré fait de fausses déclarations, l'on doit en avertir le médecin reviseur. Le département médical est absolument tenu secret et toutes communications que l'on pourrait adresser au médecin en chef sont considérées comme strictement confidentielles. C'est une garantie jugée nécessaire pour nos médecins-examineurs, car souvent ceux-ci conscients de leur devoir se trouvent dans l'obligation de refuser de leurs clients et il ne serait pas juste de leur nuire dans leur clientèle après les sacrifices qu'ils s'imposent dans l'intérêt de la mutualité.

Les urines du sujet doivent toujours être constatées en présence du médecin et l'analyse doit être faite dans tous les cas.

L'examen médical doit être expédié aussitôt qu'il est subi, à moins que des renseignements supplémentaires soient jugés nécessaires pour le compléter.

Avant d'expédier l'examen médical, il est bon de le relire attentivement afin de constater s'il y a des omissions. C'est un moyen assuré d'épargner des ennuis et de ne pas retarder l'admission des candidats.

DR THÉO. CYPHOT.

(A suivre)

## A d'Anciens Amis Eloignés

Un mot de vous franchit l'espace,  
Et vient réveiller tout mon cœur.  
L'amitié reprend sa fraîcheur.  
Ah ! qu'un bon souvenir délasse !

Où sont nos plaisirs d'autrefois ?  
Perdus au fond de la mémoire,  
Usés comme une vieille histoire,  
Déposés comme les rois.

Notre existence est couronnée  
Par l'oubli de nos compagnons.  
Sitôt que nous nous éloignons  
Chacun peut compter double année.

Le voile qu'à jeté le temps  
Sur l'âge de pure tendresse  
Vous l'enlevez avec adresse  
Et je revois notre printemps.

Je vous revois en plein automne,  
La tête jeune et le teint frais.  
Je ne vous connais d'autres traits...  
Vous ignorez que je grisonne.

## Les Commencements de Québec

Ayant rangé l'île d'Orléans, Champlain arriva, le 3 juillet 1608, à cent vingt lieues de la mer, sur la rive gauche du Saint-Laurent, à une pointe de terre qu'il avait déjà remarquée en un précédent voyage, et que les Indiens Algonquin appelaient Québec, ce qui peut-être, dans leur langue, signifiait rétrécissement, parce que, en ce lieu, effectivement, le fleuve se rétrécit considérablement. C'était tout près de là que se voyait autrefois la bourgade de Stadaconé, avec laquelle Jacques Cartier avait eu tant de rapports. Trouvant ce lieu commode et bien situé, Samuel de Champlain résolut d'y jeter immédiatement les principes d'un établissement.

« Aussitôt, dit-il, j'employai une partie de nos ouvriers à abattre noyers et vignes, l'autre à scier des ais, l'autre à fouiller la cave et faire des fossés, et l'autre à aller quérir nos commodités à Tadoussac avec la barque. La première chose que nous fîmes fut le magasin pour mettre nos vivres à couvert... Pendant que les charpentiers, scieurs d'ais et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin de faire des jardinages, pour y semer des graines, pour voir comme le tout succéderait, d'autant que la terre paraissait fort bonne. »

LÉON GUÉRIN.

## Un Conquérant Battu

Le 18 mars 1798, le général Bonaparte avait à dîner, chez lui, en son petit hôtel de la rue Chantreine, Ducis, Collin d'Harleville, Bernardin de Saint-Pierre et quelques autres.

Le général racontait ses campagnes d'Italie, et ne se levait pas de table bien qu'on eût pris le café depuis quelque temps (alors on prenait le café à table).

Mme Bonaparte faisait des signes ; mais Bonaparte ne les voyait pas ou ne voulait pas les voir. Joséphine, impatientée, se lève et va frapper doucement sur l'épaule de son mari.

— Messieurs, dit Napoléon, je vous prends à témoins que ma femme me bat.

— Et tout le monde sait, dit Collin d'Harleville, qu'elle seule le peut.

— Tu vas déjà à l'école, mon petit ami ? et qu'y fais-tu ?

— J'attends qu'on sorte.



## Pages Canadiennes

## CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

Tout en admirant les immortels chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, j'aime de toutes mes forces cette école romantique qui a fait éprouver à mon âme les jouissances les plus douces et les plus pures qu'elle ait jamais senties. Et encore aujourd'hui, lorsque la mélancolie enveloppe mon âme comme un manteau de plomb la lecture d'une méditation de Lamartine ou d'une nuit d'Alfred de Musset me donne plus de calme et de sérénité que je ne saurais en trouver dans toutes les tragédies de Corneille et de Racine. Lamartine et Musset sont des hommes de mon temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leurs regrets trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves et j'ai ouvert mon cœur aux mêmes aspirations pour adoucir l'amertume de mes regrets. Quel lien peut-il y avoir entre moi et les héros des tragédies? En quoi la destinée de ces rois, de ces reines peut-elle m'intéresser? Le style du poète est splendide, il flatte mon oreille et enchante mon esprit; mais les idées de ces hommes d'un autre temps ne disent rien ni à mon âme, ni à mon cœur.

Le romantique n'est après tout que le fils légitime des classiques; seulement les idées et les mœurs n'étant plus au XIXe siècle ce qu'elles étaient au XVIIe, l'école romantique a dû nécessairement adopter une forme plus en harmonie avec les aspirations modernes, et les éléments de cette forme nouvelle, c'est au XVIe siècle qu'elle est allée les demander. Le classique, si je puis m'exprimer ainsi, c'est le grand-père, que l'on vénère, parce qu'il est le *père de notre père*, mais qui ne peut prétendre à cette tendresse profonde que l'on réserve pour celui qui aida notre mère à guider nos premiers pas dans le chemin de la vie.

OCTAVE CRÉMAZIE.

## LA MORALE D'UNE FABLE

—Vous voyez, mon enfant... le loup a mangé l'agneau parce que l'agneau n'était pas sage.

—J'ai bien compris, monsieur... Si l'agneau avait été sage... c'est nous qui l'aurions mangé ..

## La Langue Française

La langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup et lui faire longtemps la cour; elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue patience; mais quels trésors elle révèle à ses favoris! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence; elle est tout amour et toute gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer; vous la garderez comme votre meilleur bien.

OSCAR DUNN.

## Une Fable de Napoléon Ier

Pendant qu'il était à l'école de Brienne, n'ayant pas encore quinze ans, Napoléon a composé la fable suivante que publie le *Pan-théon littéraire* :

## AIDE-TOI, LE CIEL T'AJDERA

César, chien d'arrêt renommé,  
Mais trop enflé de son mérite,  
Tenait arrêté dans son gîte  
Un malheureux lapin de peur inanimé.  
"Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre.  
Qui fit au loin trembler les habitants des bois;  
Je suis César connu par ses exploits,  
Et dont le nom remplit toute la terre."  
A ce grand nom Jeannot lapin  
Recommandant à Dieu son âme pénitente,  
Demanda d'une voix tremblante :  
— Très-sérénissime maître,  
Si je me rends quel sera mon destin ?  
— Tu mourras. — Je mourrai, dit la bête innocente.  
Et si je fais ? — Ton trépas est certain.  
— Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,  
Des deux côtés je dois perdre la vie !  
Que votre illustre seigneurie  
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,  
Si j'ose tenter de m'enfuir...  
Il dit, et fuit en héros de garenne.  
Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort,  
Car le chasseur le voit à peine  
Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.  
Que dirait de ceci notre bon la Fontaine ?  
Aide-toi, le ciel t'aidera.  
J'approuve fort cette morale-là.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

---

MONTREAL, OCTOBRE 1901

---

## Ça et là

Concours du 1er octobre au 15 décembre  
1901.

L'été est fini, en avant maintenant la ré-  
colte.

Si le long repos rend propre au travail,  
nous connaissons plusieurs confrères qui  
vont faire des merveilles.

Tous les sociétaires, tous les Bureaux de  
Perception, tous les Cercles savent ils qu'un  
nouveau concours est commencé ?

Conformément à la note parue dans la  
revue du mois dernier, nous publions dans  
ce numéro les portraits de quelques lau-  
réats du concours récemment terminé.

Les conditions et la liste des récompenses  
du concours ont paru dans notre dernier  
numéro. Si vous ne les avez pas lues, de-  
mandez des renseignements aux officiers du  
Cercle.

Les secrétaires-archivistes devraient tou-  
jours avoir avec eux, à chaque séance, le  
numéro de la revue contenant les conditions  
du concours afin de pouvoir renseigner leurs  
confrères.

Quelques confrères ont attendu pour tra-  
vailler que la chaleur disparût et que les soi-  
rées longues arrivassent. Ces faits sont ac-  
complis et ces confrères vont sans doute se  
mettre à l'œuvre.

La saison des veillées est arrivée. Nous  
conseillons aux cercles de faire quelque  
chose pour amener leurs membres. Le moyen  
peut être celui-ci : donner une soirée agréa-

ble et intéressante aux sociétaires et à leurs  
amis ; augmenter l'intérêt qu'on a d'apparte-  
nir à notre société.

Les temps sont-ils durs ? L'argent est-il  
rare ? A voir la foule qui se presse dans les  
théâtres et autres lieux d'amusements, ainsi  
que les toilettes portées, on ne le dirait pas.  
Celui qui peut se payer le luxe du théâtre et  
de la toilette doit être en mesure de laisser  
du pain à sa famille.

Le Bureau Exécutif a fait distribuer gra-  
tuitement aux Cercles et aux B. de P. un  
certain nombre d'exemplaires d'une magni-  
fique conférence de M. J. P. Tardivel sur la  
langue française au Canada. L'idée est ex-  
cellente et nous sommes persuadés que les  
Cercles seront non seulement reconnaissants  
au B. E. de cette délicate attention, mais  
qu'ils feront lire et goûter, par leurs mem-  
bres, cet instructif et intéressant travail lit-  
téraire et historique.

L'année comprend environ 300 jours de  
travail en retranchant les dimanches et les  
fêtes. La journée où l'on n'a rien fait est  
perdue sans retour. Cependant vous dites :  
" Ce n'est qu'un jour ! " Il est vrai, mais les  
unités comptent ! Nous insistons auprès de  
nos sociétaires pour qu'ils ne laissent rien  
perdre. Le véritable ami de l'Alliance est  
celui qui fait sa tâche, chaque jour, 52 se-  
maines l'année. Nous sommes dans le dixième  
mois, il est temps de faire un effort con-  
sidérable.

Nous prions nos sociétaires de ne pas s'ar-  
rêter à l'idée que notre société étant forte  
par le nombre et riche par la magnifique ré-  
serve qu'elle possède, cela constitue un  
attait assez puissant pour qu'il ne leur soit  
plus nécessaire de travailler au recrutement.  
Ceux qui concluent ainsi n'observent pas les  
événements de près. Les sociétés étrangères  
et les compagnies d'assurance ne cessent pas  
leur travail d'expansion et d'augmentation.  
Bien au contraire, elles font des efforts déses-  
pérés pour retenir ce qui leur échappe. La  
chasse aux nouveaux membres est plus ar-  
dente que jamais. Elles ne songent pas un  
instant à se dire : " Nous sommes âgées,  
bien établies, prospères et bien connues, donc  
les gens qui veulent s'assurer vont venir à  
nous sans sollicitations." Loin de là, elles  
ont appris après plusieurs années d'expé-  
rience que le public ne cherche pas l'assu-

rance, quelque soit le désir ou le besoin qu'il en a. Il faut encore discuter avec la moyenne des hommes et les convaincre. Nos sociétaires, qui appartiennent à la meilleure association au monde, se rappelleront-ils cela et vont-ils *pousser les affaires* ?

### Nouveau Cercle

CERCLE STE-ANASTASIE, No 161.—Institué à Ste-Anastasia, comté de Mégantic, le 29 septembre, 1901, par Charles Duquette, R.P.P.G.

Officiers élus :

Président, M. Joseph Duchesneau.

Vice-Président, M. Joseph Prince.

Secrétaire-archiviste, M. James Richardson, M.D.

Secrétaire-financier, M. L. N. Marceau.

Trésorier, M. Arthur Boivin.

Médecin-examineur, M. James Richardson.

Commissaire-ordonnateur, M. Edm. Finlay.

Introduceur, M. Nap. Pelletier.

M. Jean-Bte Gosselin a été suggéré comme Substitut du Président Général.

Ce Cercle avait d'abord été institué comme Bureau de Perception, le 3 août 1901, avec 17 membres, grâce au concours généreux de MM. Eug. Larue, M.D., St-Flavien, et James Richardson, M.D., Lyster. Depuis cette époque, par le zèle de ce dernier confrère, 31 nouveaux membres furent admis dans ce bureau, portant à 48 le nombre de ses membres en règle le jour de son institution en cercle.

### Les Douze Cercles qui se sont le plus distingués dans le dernier Concours

NOMS.	No.	Nombre de membres admis.
Hochelaga.....	29	144
Delorimier.....	112	94
Olier.....	127	82
Notre-Dame de Hull.....	64	54
Pierreville.....	80	54
Saint-Charles.....	10	50
Saint-Valier.....	20	41
Saint-Pierre.....	8	38
Salaberry.....	34	31
Lartigue.....	150	27
Saint-Georges.....	69	26
Jacques-Cartier.....	49	24

### A TRAVERS LES CERCLES

SOIRÉE AU PARC SOHMER

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Le Cercle Jeanne d'Arc de l'Alliance Nationale a donné, le 17 octobre, au parc Sohmer, la première d'une série de représentations qui auront pour but de prélever les fonds nécessaires à l'organisation d'une garde à l'instar de celles qui existent actuellement. C'est un mouvement qui devrait certainement être encouragé puisqu'il tend à accroître les forces défensives du pays en favorisant le développement des forces physiques et morales, par l'emploi de la gymnastique, l'école de tir, la natation, etc. Si l'idée des promoteurs prend racine, les jeunes gens auront à leur disposition un véritable gymnase où l'on étudiera l'escrime, la boxe, les haltères, etc.

Malgré une température des plus désagréables, hier soir, un auditoire très nombreux a pu jouir d'un programme excellent sous tous les rapports.

Inutile de dire que la partie musicale exécutée par l'orchestre Jeanne d'Arc sous l'habile direction de son professeur, M. Théo. Van der Meerschen, 1er piston de l'excellente symphonie que dirige M. Ernest Lavigne, a eu un succès à l'emporte-pièce. Le "Bridal Rose" de Lavallée, ainsi que l'"Andante" et polka de Concert de Clacy, ont surtout été bien rendus.

Un programme de vaudeville très bien choisi a de plus contribué au succès d'une soirée des plus agréables. Mentionnons parmi ceux qui se sont distingués : M. F. Delville, chanteur comique, qui a été rappelé en scène à maintes reprises ; les frères Devoy, qui, comme équilibristes excentriques, sont difficiles à imiter et surtout à surpasser.

Le trio Lamartine, sur les échelles tournantes, a donné une très jolie représentation de force et d'équilibre.

L'un des numéros les plus intéressants a été très certainement le partie de boxe entre les frères Pete et Alex. Fisher, dont l'un portait les couleurs du "Shamrock" et l'autre celles du "National". Ce dernier a reçu la médaille d'or présentée par l'Alliance Nationale au gagnant. Les deux bambins, qui ne sont âgés que de 9 et 11 ans respectivement, ont certainement fait preuve de beaucoup d'habileté.

Le Cercle Jeanne d'Arc mérite certainement d'être encouragé dans sa nouvelle entreprise.

### CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Le Cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 25 courant, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. Jos. Pepin, secondé par M. L. N. Delorme, M. D. :

Que les membres du Cercle St-Charles, No 10, ont appris avec douleur la mort de M. Gédéon Picard, membre du Cercle, et offrent à la famille de leur regretté confrère leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances.

Proposé par M. E. Pinsonneault, secondé par M. P. Dubuc :

Que copies des présentes résolutions soient adressées à la famille du défunt et à la Revue de l'Association pour publication.

N. BÉLISLE,  
Sec.-Arch.

Montréal, 27 septembre 1901.

**CERCLE ST-VALIER, NO 20.**

A une assemblée tenue le 9 octobre 1901, il a été proposé par M. H. Moisan et appuyé par M. F. Blouin, que les membres de ce cercle ont appris avec douleur la mort de leur confrère M Adolphe Cantin, et offrent à la famille l'expression de leurs vives sympathies et sincères condoléances.

Proposé par M. J. O. Drolet et appuyé par M. L. I. Poitras, que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt, ainsi qu'à notre organe officiel "La Revue" pour publication.

A. DE VARENNES, *Sec.-Arch.*

**CERCLE ST-CUTHBERT, NO 59.**

Extrait des minutes d'une séance tenue par le Cercle St Cuthbert, No 59, le 2 oct. 1901.

Sur une motion de L. P. A. Roberge, secondé par Adolphe Lessard, les membres du Cercle désirent exprimer leur profonde douleur à la mort inattendue de leur président, le Rvd. O. Forest, et prient sa famille de vouloir bien recevoir leurs plus sincères condoléances.

Il est résolu que copies des présentes soient transmises à la famille et au Bulletin de l'Association.

AUG. ROBERGE, *Sec.-Arch.*

**CERCLE D'ARGENTEUIL, NO 84.**

A une assemblée du Cercle d'Argenteuil, No 84, tenue le 15 septembre, il a été proposé et résolu :

Proposé par Isidore Carrière, secondé par Joseph Lavigne, trésorier, que les membres de ce Cercle sont très sensibles à la cruelle épreuve que notre président M. J. E. Valois, notaire, vient de subir par la perte de sa belle-sœur, Mme J. A. Valois, et lui offrent leurs sincères condoléances.

Proposé par Joseph Prévost, secondé par Camille Huneault, que copie de la présente résolution soit transmise à M J. E. Valois, président, ainsi qu'au journal "La Revue" pour publication.

JOSEPH PRÉVOST, *Sec.-Arch.*

Lachute, 1 oct. 1901.

**CERCLE ST-CYPRIEN, NO 107.**

A l'assemblée du Cercle St-Cyprien, No 107, tenue le 22 septembre 1901, au lieu ordinaire, il fut proposé par W. Surprenant et secondé par L. Beauvolsk. Que les officiers et membres du Cercle ont appris avec peine la mort de M. Gilbert Boivin, président du Cercle, et offrent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Proposé par W. Surprenant et secondé par D. Fortin. Que copie de la présente soit transmise à la famille du défunt confrère, ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

C. BOURGEOIS, *Sec.-Arch.*

Napierreville, le 22 Sept. 1901.

**CERCLE DELORIMIER, NO 112.**

Le Cercle Delorimier, No 112, à sa réunion du 10 courant, a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. Jos. A. Hogue, secondé par M.G. D. Bourret :

Que les membres du Cercle Delorimier, No 112, prient M. Théodore Rocheleau, Commissaire Ordinateur du Cercle, de vouloir bien accepter leurs sympathies et leurs sincères condoléances, à l'occasion de la mort de son enfant, et que copie de la présente résolution lui soit adressée, ainsi qu'aux journaux et à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

L. DESAUTELS, *Sec.-Arch.*

Montréal, 14 Oct. 1901.

**CERCLE ST-EDOUARD, NO 126.**

Proposé par M. A. Julien, secondé par MM. Bone, St-Jean et Julien, que vu la mort de notre regretté président, M. J. A. Riopelle, un vote de condoléances soit envoyé à la famille du défunt, et que copie de la présente soit transmise à la revue de l'Alliance.

E. J. ST-JEAN, *Sec.-Arch.*

Montréal, le 23 Sept. 1901.

**CERCLE STE-ANASTASIE, NO 161.**

Proposé par M. James Richardson, secondé par M. Louis Napoléon Marceau, que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Ste-Anastasie, No 161, apprennent avec douleur la mort de leur estimé confrère M. Cyrille Martineau, et offrent à la famille de leur regretté confrère leurs plus sincères condoléances. Adopté.

Proposé par M. Joseph Prince, secondé par M. Jean-Baptiste Gosselin, que copie de cette résolution soit transmise à la famille de leur regretté confrère ainsi qu'à la Revue de l'Association pour publication. Adopté.

JAMES RICHARDSON, *Sec.-Arch.*

Octobre le 1er, 1901.

**Accusé de Réception**

Lévis, 4 octobre, 1901.

M. le Secrétaire Général de l'Alliance Nationale.

Monsieur.

J'accuse réception d'un chèque de cinq cents dollars (\$500.00) en paiement du certificat de dotation que possédait mon fils Rémi dans votre société et en vertu duquel je suis bénéficiaire.

Veillez accepter, monsieur le Secrétaire, mes remerciements les plus sincères pour la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Je demeure votre très dévoué serviteur,

(Signé), JEAN LORTIE.

**NOMINATIONS**

**SUBSTITUTS**

Le Président Général a nommé M. J. B. Gosselin son Substitut auprès du Cercle Ste-Anastasie, No 161.

**MÉDECIN-EXAMINATEUR**

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix de M. James Richardson comme Médecin-examinateur du Cercle Ste-Anastasie, No 161.

**CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS**

**CERCLES**

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Présid <sup>nt</sup> .
Edouard Godin..	T.	Trifluvien..	124	30 sept. 01
Jean L. Auger...	S.F.	St-Joachim..	92	1 oct. "
Arthur Ringueute.	T.	" "	15	" "
L. Nap. Marceau..	S.F.	Ste Anastasie	161	8 " "
Arthur Boivin ..	T.	" "	"	" "

## ETAT FINANCIER

Au 31 Août 1901

## CAISSE DE DOTATION

## RECETTES

Balance au 30 juillet 1901.....	\$242,836.77
Produit des contributions.....	7,538.84
Intérêts.....	1,455.70
	<u>\$251,831.31</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu J. F. Plamondon.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu N. P. St-Jorre.....	2,000.00
Par bénéfices de feu Elie Guimond.....	500.00
Par Caisse Générale 5%.....	376.94
Par balance au 31 août 1901..	247,954.37
	<u>\$251,831.31</u>

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

## RECETTES

Balance au 30 juillet 1901.....	\$ 1,942.45
Produit des contributions.....	155.20
	<u>\$ 2,097.65</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéfices Aubert Lambert..	5.72
Par bénéfices Edr. Godin.....	30.86
Par bénéfices Nap. Daoust.....	26.85
Par bénéfices J. B. Nivard.....	14.28
Par bénéfices P. Mageau.....	7.43
Par bénéfices S. Delorme.....	8.00
Par bénéfices Chs. Boucher....	8.58
Par Caisse Générale 5%.....	7.76
Par balance au 31 août 1901...	1,988.17
	<u>\$ 2,097.65</u>

## CAISSE GÉNÉRALE

## RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 384.70
A Organisation.....	82.71
A Rétribution semi-annuelle...	483.50
A Honoraires d'enregistrement..	682.50
A Honoraires revision et mutation	12.50
A Revue.....	10.50
A Fournitures.....	114.77
A Caisse d'Épargne des Cercles	1,054.20
A Divers.....	8.90
A Droit d'inscription Cs. C des Malades.....	15.50
	<u>\$ 2,849.70</u>
A Balance au 31 juillet 1901...	1,301.12
	<u>\$ 4,150.90</u>

## DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 179.56
Par Fournitures.....	195.00
Par Inspection et Propagande...	47.91
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés*	654.34
Révision d'examens.....	318.60
Lum., tél., télégr. et exp.....	32.75
Loyer.....	57.50
Papeterie.....	26.55
Divers.....	17.02
Assurance et Taxes.....	33.22
Par Examens médicaux.....	9.00
Frais re-L'U. F. C. vs L'All. Nat., et L. G. Robillard vs L'All. Nat.....	1,054.20
Par Divers.....	69.15
Revue.....	582.74
	<u>\$ 3,277.54</u>
Par Balance 31 août 1901.....	873.36
	<u>\$ 4,150.90</u>

## RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$247,954.37
Balance Caisse Générale.....	873.36
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,988.17
Balance Caisse d'Épargne des Cercles.....	725.54
	<u>\$251,541.44</u>

## PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,939.00
Municipalité.....	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	182,550.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	24,170.38

\$251,979.78

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	438.24
	<u>\$251,541.54</u>

Montréal, 1er septembre 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,	} Auditeurs.
J. A. NAUD,	

\* On a inclus par inadvertance, le mois dernier, sous la rubrique: "Salaires d'employés" \$120.15 qui auraient dû figurer sous le titre: "Révision d'examens".

## MORTALITÉ

- No 158. — RÉMI LORTIE, 40 ans, admis dans le B. P. Lévis, No 24, le 30 novembre 1900, est décédé à Lévis, le 19 juin 1901. Cause : *Accident*.  
Bénéficiaire : Jean Lortie, père, \$500.
- No 159. — MÉDARD RIVET, 56 ans, admis dans le Cercle Joliette, No 17, le 14 novembre 1895, est décédé à Joliette, le 28 juin 1901. Cause : *Syncope cardiaque*.  
Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1,000.
- No 160. — JOSEPH BROUILLETTE, 55 ans, admis dans le Cercle St-Vincent, No 42, le 11 avril 1895, est décédé à Montréal, le 1er juillet 1901. Cause : *Asystolie*.  
Bénéficiaire : Egléphyre Lépine, épouse, \$500.
- No 161. — DIEUDONNÉ GUILBERT, 25 ans, admis dans le Cercle St-Vincent, No 42, le 30 novembre 1899, est décédé à St-Bruno, le 11 juillet 1901. Cause : *Tuberculose pulmonaire*.  
Bénéficiaire : Maximilienne Deslières, épouse, \$1,000.
- No 162. — ODILON DESVOYAUX, 57 ans, admis dans le Cercle Notre-Dame, No 11, le 26 février 1895, est décédé à Montréal, le 26 juillet 1901. Cause : *Cancer du foie*.  
Bénéficiaire : Délima Daoust, épouse, \$1,000.
- No 163. — ADRIEN CLÉROUX, 47 ans, admis dans le Cercle St-Vincent, No 42, le 26 janvier 1899, est décédé à Montréal, le 10 août 1901. Cause : *Maladie du cœur*.  
Bénéficiaire : Marguerite Barrette, épouse, \$1,000.

## AVIS DIVERS

### AUX MEMBRES

#### Versements périodiques.

**A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :**

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

**B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).**

#### Délai de grâce.

*Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis*

*la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).*

#### Indemnité des Retardataires.

*Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).*

#### Suspension.

*Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).*

#### Réintégration.

*Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :*

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

#### Cartes de cercles

**N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.**

##### No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 196 Quesset; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md. E., G. E. Larin, 252 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

##### No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 530 Delisle; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

##### No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G. et Md. E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S. A., J. E. Larichelière; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

##### No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S. A., Rod. Lefebvre; S. F., R. B. Décaré; Md. E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

## No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Quessel, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Babj, 96 rue Fulford.

## No 6 — CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 374A Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Pierref, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

## No 7 — CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

## No 8 — CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., Célestin Tanguar, 117 Rachel; Prés., M. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S. A., W. Lalonde, 225 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jasnotté, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

## No 9 — CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., D. Ladouceur, M. D.; Prés., Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., J. E. Meloche; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

## No 10 — CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, 1abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellais, 12 Chateauguay; S. F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Natolin, 167 Koperky.

## No 11 — CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A., et S. F., Régis Bélanger, 62 Ave. Walker, St-Henri; Md. E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4éms mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

## No 12 — CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., L. Lemieux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1930 St-Jacques; S. A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 43 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

## No 13 — CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., F. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

## No 14 — CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb. P. G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S. A., J. M. Bordas; S. F., J. E. Marcille; Md. E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

## No 15 — CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narciss Bélaie; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Lablité; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

## No 16 — CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

## No 17 — CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Gubault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M. M. Renaud & Gubault, 56 Notre-Dame.

## No 19 — CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

## No 20 — CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, 1abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., O. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devaux, 634 St-Valier; S. F., F. Blouin, 3r, 966 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

## No 21 — CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., J. Clouder, 77 St-Joachim; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

## No 22 — CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G., Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S. A., Stanislas Sauré; S. F., et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Legault.

## No 24 — NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Rôvd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

## No 25 — CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charreter; Prés., Jos. Simoneau; S. A., P. Boucher; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

## No 26 — CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S. A., Joseph Forget; S. F., et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

## No 28 — CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descotes; Md. E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanche du mois à 11 1/2 hrs a. m.

## No 29 — CERCLE HOHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S. A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S. F., Arthur Chagnon, 163 Désery; Md. E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

## No 31 — CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

## No 32 — CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archambault

1er Prés. Hon., 1abbé A. Desautels, prêtre; 2e Prés. Hon., Rôvd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S. A., et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

## No 33 — CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharaon; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

## No 34 — CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3éme mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

## No 36 — CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G., David Côté; Prés., Grégoire Machabé; S. A., P. Desmarceau; S. F., M. Jodoin; Md. E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

## No 37 — CERCLE CONTREŒUR, Co Verchères

Chaplain, Rôvd. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., H. Turcotte; S. A., Diandonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

## No 41 — CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés., et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Cléophas Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

## No 42 — CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés., P. Larièvre, 643 Notre-Dame; S. A., H. Paquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., J. F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larièvre, 5 Dufresne.

## No 44 — CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., The Lamangue, 706 St-Urbain; S. A., L. A. Gendron, 530 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

## No 46 — CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G., et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

## No 47 — CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F., Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

## No 48 — CERCLE SAGARD, Saut-au-Récollet

Chaplain, Rôvd. M. Chs. Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Prévost; Prés., et Md.-Ex., H. Pelletier; S. A., F. Brousseau; S. F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

**No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine**  
Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions. 2ème et 4ème mardi, 11 rue du Collège.

**No 50—CERCLE ST-GUILAUME, Co Yamaska**  
Sb.P.G., M. Adgémire Bélieux; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

**No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska**  
Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veroneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

**No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal**  
Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chausse, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 48a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

**No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateaugay**  
Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

**No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil**  
Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

**No 59—CERCLE ST-UTHERBERT, Co Berthier**  
Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desoroy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

**No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres**  
Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Labouradière; S.A., Jos. D. Coutière; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Nod Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

**No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal**  
Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., N. F. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Faul; S.F., J. A. Oulmet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

**No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier**  
Sb.P.G., Téli. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

**No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa**  
Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

**No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption**  
Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

**No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie**  
Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. E. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

**No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe**  
Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Otiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

**No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve**  
Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, soubassement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 85 hrs p.m.

**No 71—CERCLE LANORAIE, Co. Berthier**  
Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

**No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End**  
Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 1080 Berr; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardi du mois, salle Martel, 1279 Berr.

**No 79—CERCLE BOURGET, Montréal**  
Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 301 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépâte, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardi, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

**No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville**  
Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoener; Prés., Edfide Allie; Md.E., F. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

**No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville**  
Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadebouccour; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

**No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce**  
Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

**No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal**  
Sb.P.G., J. H. Damprouse, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., Joseph Paquette, 534 Mullin; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 281 Richmond.

**No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega**  
Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poitevin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 559 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 338 Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 228 rue Brébeuf.

**No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby**  
Sb.P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

**No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri**  
Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., La Desrosiers, 2350 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 68 Agnès; S.F., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredi, salle Lenoir, 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

**No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal**  
Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

**No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde**  
Sb.P.G., Alex. Sénécal, 268 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3198 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

**No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal**  
Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

**No 127—CERCLE OLIER, Montréal**  
Sb.P.G., Auguste Comte, 501 St-Urbain; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

**No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec**  
Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., Anselme Lepage, Jr, rue St-Ignace; P., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

**No 139—CERCLE CHAMBLY**  
Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

**No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal**  
Chaplain, R. P. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Tessdale, 1274 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Marois, 153 Plessis; Md.E., J. N. Picolette, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

**No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde**  
Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 197 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 473 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.